

BULLETIN MUNICIPAL 2023



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE ST JEAN DE CHEVELU

68, route du Col du Chat
73170 Saint Jean de Chevelu
04 79 36 80 11

stjeanchevelu@wanadoo.fr

www.saintjeandechevelu.fr

Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi : 14 h à 18 h
Samedi : 9 h à 12 h



Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture si nécessité.



Journal municipal d'information de Saint Jean de Chevelu

SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| ÉTAT CIVIL | P. 3 |
| MOT DU MAIRE | P. 4 |
| DÉLIBÉRATION CM | P. 6 |
| COMMISSION SCOLAIRE | P. 8 |
| COMMISSION PERSONNEL | P. 10 |
| PLAN DE SAUVEGARDE | P. 11 |
| COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | P. 12 |
| COMMISSION TOURISME | P. 13 |
| COMMISSION TRAVAUX | P. 14 |
| BIBLIOTHEQUE | P. 16 |
| ÉCOLE | P. 19 |
| ASSOCIATIONS | P. 22 |
| SENTIER "LACS ET MARAIS" | P. 37 |
| EVENEMENTS | P. 38 |
| INFORMATIONS DIVERSES | P. 41 |

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE YENNE

133 chemin de la Curiaz - 73170 YENNE
04 79 36 90 76

Accueil : accueil@ccyenne.fr



° Petite enfance

Structure multi-accueil : 04 79 44 47 92
multiaccueil@ccyenne.fr

Relais Petite Enfance : 04 79 36 66 74
ram@ccyenne.fr

Accueil enfants/parents : 06 84 71 03 35
laep@ccyenne.fr - <http://www.eifccy.fr/>

° Périscolaire 04 79 36 90 76 - periscolaire@ccyenne.fr

° Accueil de loisirs

Directeur accueil de Loisirs : 06 89 65 38 86
centredeloisirs@ccyenne.fr

«Les Marmots» de 3 à 13 ans : 06 48 69 21 15
centredeloisirs@ccyenne.fr

«Team Ados» de 11 à 17 ans : 06 73 49 77 79
teamado@ccyenne.fr

«Service Jeunesse» de 15 à 25 ans : 06.89.65.38.86
jeunesse@ccyenne.fr

° Distribution eau potable 04 79 36 92 70
servicedeseaux@ccyenne.fr

urgence : 06 80 60 96 74

° Assainissement non collectif (SPANC) 04 79 36 92 74
spanc@ccyenne.fr

MAISON FRANCE SERVICE

8 place du Kiosque Yenne 04 79 36 54 70
franceservices@yenne.fr

Permanences pôle emploi, CPAM, CAF, service préfecture ANTS, CARSAT, finances publiques, MSA, mission locale jeunes, assurance maladie, retraite...

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1er septembre au 31 mai :

- **Mardi au Vendredi : 14 h à 17h30**
- **Samedi et lundi : 9 h - 12 h / 14 h - 17h30**

Du 1er juin au 31 août :

- **Lundi au Vendredi : 9 h à 14 h**
- **Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17h30**

ETAT CIVIL

Suite au renforcement de la loi sur les données personnelles, nous ne pouvons pas publier les avis de naissance, de mariage et de décès sans l'accord préalable de la famille, ce qui explique l'absence de quelques annonces.

7 NAISSANCES

Jiana REY 17 juillet 2023

Lison CHAUVEAU 22 septembre 2023

Cyllian LECLERC 16 novembre 2023



Tous nos vœux de bienvenue !

2 MARIAGES

Clara WROTECKI et Michaël GARCIA 13 mai 2023

Maryse BOUDET et Pascal BELLOSSAT 5 août 2023



Toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur !!

5 DÉCÈS

Raymond PERCEVAUX 29 mars 2023

Michel MILLION ROUSSEAU 25 juillet 2023

Roland PENSE 24 août 2023



Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles éprouvées

MOT DU MAIRE



Chères Chevelannes,
Chers Chevelans

Et bien voilà, la fin d'année est terminée, la magie de Noël nous a emporté et fait briller les yeux des petits et des grands, il est l'heure de faire le bilan !

Tout au long de votre lecture vous découvrirez les différents projets que la collectivité a portés cette année.

L'année 2023 est une année qui nous a permis de vivre sans crise sanitaire. Il était temps que l'on retrouve nos habitudes d'avant 2020.

Les manifestations étaient de retour sur notre commune.

Les associations ont pu de nouveau partager des moments conviviaux avec les habitants et renouer avec leurs activités et ce sans contrainte.

Dans cet éditto, je souhaite souligner la vie de notre village.

La Fête du village

Cette année a vu revenir la fête du village, la commission « associations » a travaillé en partenariat avec les associations de la commune afin de partager avec vous ce moment convivial. Je remercie Jeannick pour son implication.

Nous avons souhaité cette année mettre à l'honneur les artisans et les commerçants de notre commune.

Vous avez pu découvrir les richesses qui vous ont été proposées sur cette journée, je remercie chaleureusement les artisans et les commerçants d'avoir accepté le concept de vous faire découvrir gratuitement leurs talents et leurs créations.

Un repas champêtre a pu être partagé et le feu d'artifice est venu clore cette belle journée de début d'été.

Pour le plaisir de tous, nous reconduisons cette manifestation pour l'année 2024, alors réservez la date du **29 juin 2024**, les associations sont déjà au travail afin de vous offrir une nouvelle journée festive.

Le nettoyage citoyen

Depuis plusieurs années, la commune organise le nettoyage citoyen. Nous nous donnons rendez-vous à l'abri des lacs.

Ce dernier a eu lieu le 30 septembre 2023. S'est joint à nous l'association des pêcheurs qui se charge de faire les abords du lac et d'enlever le maximum de déchets liés à leur activité ainsi que les détritrus laissés par les gens.

Quelques habitants sont venus renforcer les rangs pour cette matinée de collecte, dispatchés sur différents secteurs.

Nous avons terminé ce ramassage par notre traditionnel verre de l'amitié.

Je remercie toutes les personnes ayant participé à cette matinée.

La prochaine édition aura lieu le **6 avril 2024**. Alors à vos agendas !!

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

C'est l'occasion de se souvenir de l'histoire de nos ancêtres et de rendre hommage aux soldats qui ont participé à toutes ces guerres qui ont marqué notre histoire.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les enfants de notre école afin d'accompagner l'association Music'Yenne. Les enfants ont entonné les différents chants qu'ils ont pu et eu le temps de revoir avec leur maîtresse et la dumiste de la Communauté de communes de Yenne.

Je les remercie pour cette participation et la mobilisation des parents.

Je vous donne à tous rendez-vous l'année prochaine.

Le repas des anciens

Le 14 octobre dernier, la municipalité a organisé le traditionnel repas des anciens.

C'est l'occasion de se retrouver pour un moment convivial, ce repas est servi par nos agents et nos conseillers municipaux.

Je tiens à saluer la participation de tous.

Pour ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous, un petit paquet a été porté à leur domicile par les conseillers municipaux.

Mesdames et Messieurs, vous pouvez déjà cocher la date du **12 octobre 2024** pour la prochaine édition.

Le Challenge Jean Pierre Lovisa

Cette année, le tournoi s'est tenu le 10 juin.

C'est l'occasion de retrouver l'association des

ânés de la dent du chat lors d'un challenge de pétanque endiablé, où le personnel communal et les conseillers municipaux sont opposés aux membres de l'association.

Comme chaque année, la mairie s'est inclinée face à nos anciens qui s'entraînent toute l'année sur le terrain de pétanque. Pourtant cette année, nous avons essayé de les perturber en remettant du gravier juste avant la rencontre, mais rien à faire, ils restent les plus forts.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui participent à ce moment convivial.

La date n'est pas encore complètement calée, mais il semblerait que le 8 juin se profile !

Tout au long de l'année, les associations chevelannes ont pu vous proposer à tour de rôle les traditionnelles brioches, les trails, les randonnées, les tournois de belote, les marchés aux plantes et de Noël, les visites des œuvres de l'église, les journées du patrimoine.

Je tiens également à souligner que l'abri des lacs devient un lieu de plus en plus prisé par les associations du territoire, ce dernier accueille régulièrement des manifestations pour le bonheur de tous.

Cette année, nous avons pu voir les pompiers et leur challenge de pétanque, le club de foot yennois, le club handball cheyenne, Paul Rouquille et son tournoi, un triathlon autour des lacs de chevelu...

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et une très belle année 2024 !!



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

24 JANVIER 2023

- 01 – Convention SOCLE du Conseil Savoie–Mont Blanc 2022–2027
- 02 – Autorisation donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- 03 – Modification du règlement de la salle des fêtes

28 FÉVRIER 2023

- 04 – Demande de subvention FDEC route du Vernatel
- 05 – Autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent
- 06 – Budget principal M14 – Approbation du compte de gestion 2022 établi par le Trésor Public
- 07 – Budget principal M14 – Approbation du compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur
- 08 – Budget principal M14 – Affectation des résultats 2022
- 09 – Vote des taux impôts directs locaux 2023
- 10 – Vote du budget primitif 2023 budget général M14
- 11 – Budget assainissement M49 – Approbation du compte de gestion 2022 établi par le Trésor Public
- 12 – Budget assainissement M49 – Approbation du compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur
- 13 – Budget assainissement M49 – Affectation des résultats
- 14 – Vote du budget primitif 2023 budget assainissement M49

28 MARS 2023

- 15 – Organisation du temps de travail des agents communaux
- 16 – Autorisation au Maire pour signature avenant à la convention pour l'intervention du Centre de Gestion sur les dossiers CNRACL
- 17 – Subvention à l'amicale des donneurs de sang du canton de Yenne

25 AVRIL 2023

- 18 – Demande de subvention à la Région pour la rénovation du toit de l'église
- 19 – Virement de crédit – budget assainissement
- 20 – Autorisation au Maire pour signature convention d'application du transfert de la compétence IRVE

30 MAI 2023

- 20 bis – Attribution de subventions
- 21 – Virement de crédit – budget général
- 22 – Mise en place de la nomenclature M57 abrégée à compter du 1er janvier 2024
- 23 – Gratuité de 10 entrées au lac pour les jeunes chevelans de 2023 à 2026
- 24 – Modification du règlement de la salle des fêtes
- 25 – Règlement intérieur de la bibliothèque
- 26 – Autorisation de suppression des documents du fond de la bibliothèque municipale
- 27 – Autorisation au Maire pour mandater l'EPFL dans le cadre de l'OAP de la Perrotière

27 JUIN 2023

- 28 – Convention avec CDG73 relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire
- 29 – Convention avec la CCYenne “chantier jeunes” 2023
- 30 – Virement de crédit – budget général
- 31 – Taxe d'aménagement, fixation du taux et institution d'exonération
- 32 – Participation pour le financement de l'assainissement collectif PFAC

5 SEPTEMBRE 2023

- 33 – Autorisation au Maire pour signature de la convention d'adhésion à la mission référent déontologue de l'élu local proposé par le CDG73
- 34 – État d'assiette des coupes de bois 2024
- 35 – Choix maîtrise d'œuvre du projet réhabilitation du toit de l'église (2ème tranche)

10 OCTOBRE 2023

- 36 – Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population 2024
- 37 – Recrutement et rémunération de 2 agents recenseurs
- 38 – Autorisation de la vente des terrains de l'OAP Perrotière préemptés par l'EPFL
- 39 – Modification du règlement pour la mise à disposition de l'abri des lacs
- 40 – Attribution de subvention pour l'ADMR
- 41 – Approbation des rapports annuels de la CCY sur les services publics des déchets, de l'eau potable et du SPANC

14 NOVEMBRE 2023

- 42 – Demande de subvention au titre du FDEC pour les travaux de sauvegarde de “la route de la Source”
- 43 – Horaires et rythmes scolaires
- 44 – Attribution d'une subvention MFR – LE VILLAGE CFR
- 45 – Attribution d'une subvention au collègue Charles DULLIN
- 46 – Décision modificative n° 2 – budget assainissement
- 47 – Décision modificative n° 3 – budget général

12 DÉCEMBRE 2023

- 48 – Autorisation de signature pour convention de recours à la mission de secrétariat de Mairie itinérant du CDG73
- 49 – Autorisation de signature pour convention-cadre d'adhésion au service intérim du CDG73
- 50 – Autorisation de signature pour l'acte notarié suite à une convention de servitude ENEDIS
- 51 – Autorisation de signature pour convention projets avec Conseil Savoie Mont-Blanc
- 52 – Délibération reportée
- 53 – Demande de subvention DETR-DSIL pour travaux aménagement et sécurisation RD1504
- 54 – Décision modification n°4 budget général – virement de crédit

COMMISSION SCOLAIRE

Pour cette année 2023, la reprise de la vie courante nous a permis de maintenir le travail en partenariat régulier avec l'école pour répondre aux missions qui sont données aux collectivités territoriales.

Les responsabilités pédagogiques

Si la direction de l'école, en lien avec les enseignantes, détermine les besoins matériels, pédagogiques et humains, la collectivité doit allouer les budgets et mettre à disposition les personnels.

Ainsi depuis plusieurs années, la commune de Saint Jean de Chevelu attribue un budget de 47 euros par enfant pour les fournitures scolaires en vue de soulager les familles quant aux achats liés à la rentrée scolaire (+ 4 euros/enfant pour les frais administratifs liés à la direction).

Elle met également à disposition le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil et la prise en charge des enfants à l'école sur le temps scolaire.

4 agents sont actuellement présents :

- Estelle Buzzat et Maïwenn Le Roux en qualité d'ATSEM pour les classes de maternelle,
- Sybille Gissler (référente des inscriptions cantine) et Déborah Legrand (gestion de la cuisine et mise en place des services de repas) en tant qu'agents techniques.



En plus des missions citées, chacun des agents est présent sur les temps de pause méridienne (services communs) pour encadrer les enfants avec des agents intercommunaux et gère l'entretien des locaux.

En parallèle, la commune peut soutenir certains projets éducatifs et propose l'organisation de temps conviviaux comme le repas de Noël qui cette année, a eu lieu le jeudi 21 décembre.



La salle des fêtes a été mise à disposition pour que les enfants, l'ensemble des professionnels (toutes missions confondues), les agents communaux et les élus partagent le repas de Noël ensemble.

La municipalité a offert un spectacle proposé par la compagnie du Fil à Retordre avec un goûter pour chaque enfant.

Les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école

Par la mise à disposition des locaux, la municipalité s'engage tout au long de l'année à maintenir des conditions d'accueil pour favoriser les enseignements et les apprentissages. La veille quotidienne de notre agent technique Frédéric Palisser, les visites hebdomadaires des élues à l'école permettent le bon fonctionnement des locaux en lien avec la directrice de l'école.

Pour que les enfants, les agents de l'école et l'équipe enseignante puissent intervenir en sécurité, des exercices incendie/intrusion ont lieu plusieurs fois dans l'année. Ces exercices, faits en présence de la gendarmerie, nous ont montré que les protocoles de sécurité prévus pour l'école fonctionnent.

En parallèle, nous veillons à la sécurité aux abords de l'école, le marquage au sol du parking est régulièrement repris, et nous rappelons via le blog de l'école l'importance de bien stationner sur les places prévues à cet effet et non sur les zones piétonnes.



La collectivité est également chargée d'organiser les temps périscolaires. Cette compétence devenue intercommunale nous demande de travailler en lien avec le service périscolaire de la Communauté de Communes de Yenne.

Ainsi, une réunion par trimestre est organisée avec les agents communaux et inter-communaux.

Les relations avec la communauté éducative

Le travail partenarial engagé depuis de nombreuses années avec la direction de l'école permet de contribuer à l'amélioration et la valorisation du service public d'éducation.

Pour cela, les élues de la commission scolaire assistent au Conseil d'école chaque trimestre et sont présentes aux rencontres trimestrielles proposées par l'inspecteur de l'Éducation Nationale.

Je tiens particulièrement à remercier :

- les agents communaux pour leur investissement professionnel et leur capacité d'adaptation pour le maintien du service public notamment lors des remplacements imprévus,
- la directrice de l'école Madame Policastro et les enseignantes pour le travail partenarial et le lien de confiance établi entre nos institutions,
- l'implication des élues de la commission scolaire Mesdames Eliane Duthel, Laurence Hotte et Peggy Martin pour le travail (parfois de l'ombre) effectué pour maintenir le lien entre l'école et la municipalité.

COMMISSION PERSONNEL

Le secrétariat a connu des mouvements de personnels au cours l'année 2023.

Madame Sophie Duchêne a choisi de quitter son poste pour d'autres perspectives professionnelles en avril 2023. Elle a été remplacée par Madame Pascale Martin à partir du mois de mars 2023, qui a augmenté son temps de travail en septembre dernier. Elle travaille dorénavant en binôme avec Madame Lynda Zaïbet.



Vous pouvez venir rencontrer les secrétaires de la mairie les lundis et jeudis (après-midi) et samedis (matin).

Je tiens à remercier l'ensemble des agents communaux :

- les agents techniques intervenant à l'école Mesdames Estelle Buzzat, Sybille Gissler, Déborah Legrand et Maïwenn Le Roux,
- les agents administratifs au secrétariat Mesdames Pascale Martin et Lynda Zaïbet,
- les agents techniques Monsieur Frédéric Palisser et Madame Monique Fourdrignier,

pour leur investissement professionnel et implication au quotidien pour que les administrés bénéficient d'un service public de proximité.



Coralie LEGAUT

Adjointe à la vie scolaire, enfance et jeunesse et au personnel

Je remercie également la commission personnel constituée par Mesdames Virginie Girod et Laurence Hotte pour le travail de l'ombre régulier.

COMMISSION JEUNESSE

Cet été, la commune a accueilli un « Chantier jeunes » du 21 au 25 août 2023.

Sur 5 demi-journées (soit 20 heures au total), 4 jeunes du canton ont travaillé en lien avec Frédéric Palisser notre agent technique et un animateur du service jeunesse de la CCY pour huiler le city stade (protection bois), désherber l'aire de jeux ainsi que les abords de la salle des fêtes.



Le bilan fait en présence des jeunes, des encadrants du service jeunesse et des élus, montre que ce chantier a permis à certains jeunes d'avoir une première expérience professionnelle et avoir un premier salaire. Le travail a été sérieux et les jeunes étaient impliqués.

Le Département s'est déplacé au cours de la semaine pour rencontrer les jeunes et les élus en vue de faire le point sur le projet «chantiers jeunes» de manière plus globale.

La commission jeunesse a sollicité et obtenu une subvention de 800 euros auprès du Département de la Savoie.

Je remercie Mesdames Virginie Girod et Peggy Martin mobilisées sur les questions relatives à la jeunesse sur notre secteur.

LE PLAN DE SAUVEGARDE

Pourquoi un plan de sauvegarde ?

Chaque commune se doit d'être doté d'un plan de sauvegarde (loi de novembre 2021) au vu des risques pouvant impacter la commune :

- inondation,
- incendie,
- risque d'éboulement,
- aléas climatiques,
- transports routiers de matières dangereuses,
- séisme....

Sur la commune, ce plan existe depuis 2015.

A quoi sert le plan de sauvegarde ?

Il sert avant tout à prévenir et protéger la population.

Il donne les grandes lignes (actions/réactions), en fonction de l'incident survenu. Toutes les coordonnées des personnes à joindre (au sein de la Commune ainsi que les principaux services extérieurs, sans oublier les personnes "à risque") doivent y figurer.

Quand déclencher le plan de sauvegarde ?

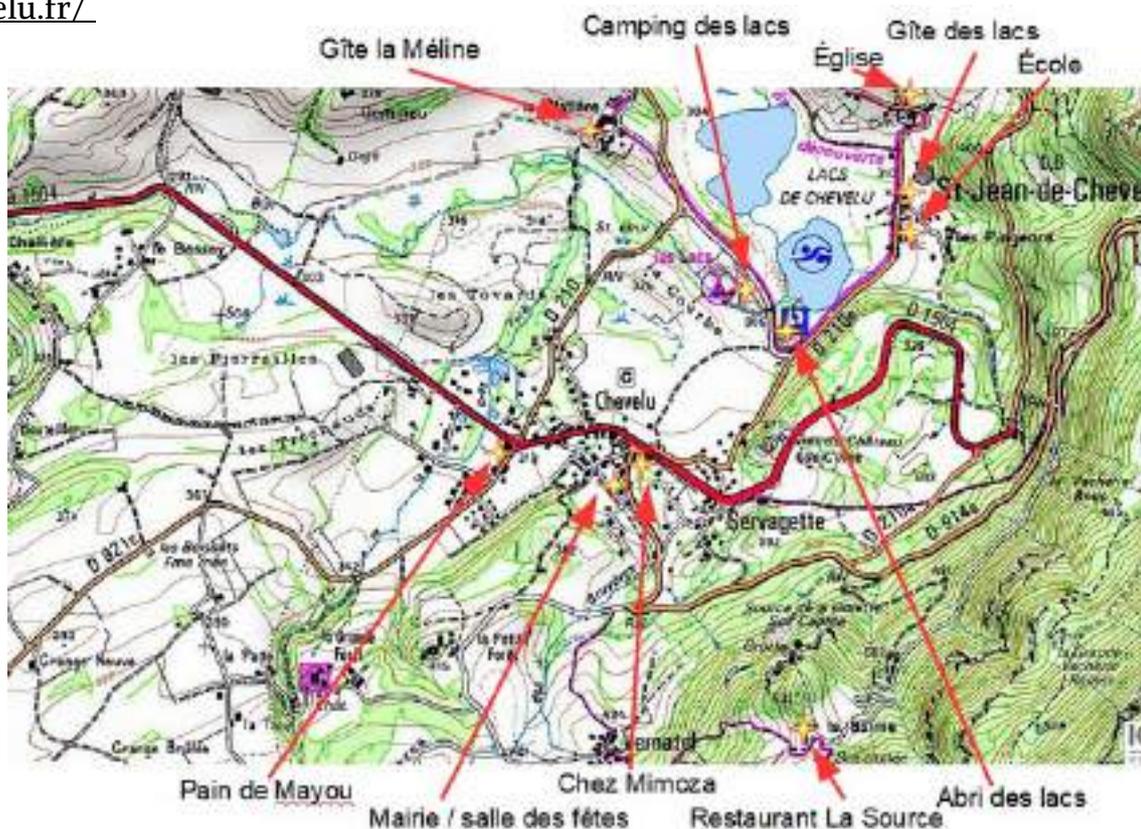
L'actualité nationale de ces derniers mois (sécheresses et inondations) confirme la nécessité d'avoir un document tenu à jour régulièrement.

Il est déclenché par le Maire ou le Préfet, en fonction d'un événement imprévu.

Quand le plan de sauvegarde est déclenché par le Maire, le déroulement de l'alerte est suivi par la préfecture, qui peut prendre la main suivant l'importance.

Le plan de sauvegarde n'est pas consultable du fait des informations personnelles y figurant. Par contre des fiches d'information sur les risques majeurs sont en ligne sur le site de la Mairie :

<https://saintjeandechevelu.fr/>



CATHY MARTHOUD
Adjointe à la communication, finances

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis le début du mandat, en 2020, nous avons bouclé la troisième année de travail, avec une implication quasi quotidienne, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire (urbanisme) dont je suis en charge avec la commission éponyme...

Au fil des jours nous traitons, avec la secrétaire de Mairie dont je salue ici l'implication dans ce domaine technique, de multiples demandes émanant de particuliers, de sociétés diverses ou de leurs notaires : certificats d'urbanisme, déclarations de travaux (sans cesse chaque semaine) et, bien sûr, les demandes de permis de construire (une douzaine par an).

Pour ces dernières demandes, nous échangeons régulièrement avec le service instructeur de l'État, service qui se montre parfois plus strict que nous le souhaitons nous-mêmes, et qui souvent nous fait la surprise de n'avoir pas d'observation sur tel ou tel dossier plus délicat à première vue !

Autant dire que suivre l'urbanisme ne relève pas de la routine... je passe sur de fréquentes questions qui nous sont posées sur des avant-projets ou même de simples « idées » de personnes, habitants ou non, qui se renseignent à bon escient sur notre belle commune.

A l'inverse, il n'est pas rare que nous soyons contraints d'enquêter pour des situations ou travaux entrepris sans aucune autorisation, certains anodins heureusement, ou d'autres qui posent de réels problèmes... (tout en nous astreignant à une certaine confidentialité restant nécessaire).

Nous sommes également amenés à intervenir pour les conséquences d'évènements climatiques de plus en plus fréquents : sécheresse, bourrasques ou inondations (récemment, des défauts d'entretien de

de certaines propriétés ont directement aggravé les dommages au préjudice de riverains situés en aval...).



Au-delà de ce « quotidien », la commission Urbanisme se réunit tous les deux à trois mois, pour des dossiers nécessitant une réflexion collective ou autres situations plus ou moins délicates.

Enfin, il faut citer certains projets plus importants pour notre collectivité qui malheureusement n'avancent pas aussi vite que nous ne le souhaitons, et ce sans doute du fait des difficultés économiques du marché : OAP (Opérations d'Aménagement Programmées) des Quatre Chemins et OAP de la Perrotière (laquelle toutefois devrait enfin démarrer en 2024).

Je termine en remerciant les membres de la commission pour leur implication :

Michel CHALANSONNET,
Catherine MARTHOUD,
Joël MILLION-ROUSSEAU
et depuis peu :
Laurent PERRAUD,
Jeannick PITICCO.

COMMISSION PATRIMOINE ET TOURISME

Ce groupe se réunit en fonction des besoins de réflexion, également variés, qui concerne le le patrimoine foncier, culturel ou touristique de notre commune.

Ainsi, nous supervisons la gestion des logements loués à des familles, par l'intermédiaire d'une agence spécialisée : facturation des charges, entretien, choix des locataires, etc. ; avec une recherche en cours visant à améliorer le sort de ces biens, dont la gestion coûte souvent davantage que ce qu'elle rapporte !

Il s'agit d'une réflexion d'autant plus malaisée que nous devons raisonner en tant qu'élus et non en tant que professionnels de l'immobilier.

Aspect plus « agréable », notre commission est lieu de débat sur tout ce qui touche notre cadre de vie.

Dans ce domaine, il nous faut compter avec les partenaires qui ont les compétences et, surtout, les moyens, en matière de projets, de suivi et d'équipements :

- le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) pour tout ce qui touche à la zone protégée des lacs,
- le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard) pour les cheminements doux dont les sentiers de randonnées,
- et surtout la CCY (Communauté de Communes de Yenne), pour le tourisme, par exemple l'amélioration et l'entretien de la base de loisirs (camping, plage etc.).



FRÉDÉRIC VERRON

Adjoint à l'aménagement du territoire, patrimoine et tourisme, affaires juridiques

En revanche, nous nous débrouillons seuls pour l'entretien quotidien de notre commune, grâce à la présence de notre agent communal, toujours attentif et à qui l'on exprime notre gratitude, ou à l'occasion du «nettoyage citoyen» qui a lieu régulièrement. Le 30 septembre 2023 se sont réunis une vingtaine de Chevelans et élus, ainsi qu'une équipe de l'association locale de pêche : qu'ils en soient tous remerciés ! (A noter que le prochain nettoyage citoyen est d'ores et déjà fixé au samedi 6 avril 2024, de 9h à 12h30 : merci aux volontaires de noter la date).

Au titre du Patrimoine, citons enfin la Pieta de MONTHOUX, objet d'art inventorié dont nous allons enfin lancer la rénovation courant 2024 grâce à une subvention de l'État et peut-être du Département.



Enfin, je tiens à exprimer un vif MERCI aux membres de cette commission :

Michel CHALANSONNET,
Paul CLAVIER,
Lionel COMPASSI,
Joël MILLION-ROUSSEAU
Jeannick PITICCO.

COMMISSION TRAVAUX

Durant cette année 2023, la commission travaux a bien œuvré pour mener à bien différents travaux réalisés ou lancer différents projets à plus ou moins long terme sur la commune.



En parallèle à la reprise du réseau d'eau potable au niveau du centre bourg, réalisée par la CCY, la commune a entrepris le renforcement de la défense incendie sur le secteur afin que l'ensemble de la commune soit correctement protégée. Les travaux sur la partie de la RD1504 ont été réalisés de façon à créer le moins de gêne possible pour les usagers.



La commune a également effectué des travaux de réseau d'assainissement et d'eaux pluviales sur le secteur.

Ces travaux sont nécessaires si la commune veut réaliser une extension de la station d'épuration (STEP) de la Corne, en accord des différents services du Département. Cette extension est étudiée dans le cadre de réalisation des différentes OAP et d'une modernisation de la STEP.



Au cours de cette année 2023, une attention toute particulière a été apportée sur nos routes communales pour les remettre en état. Un programme est lancé sur les trois prochaines années.

Une reprise de l'ensemble des voies a été effectuée en gravillonnage (emplois). Cette méthode consiste à reprendre les routes aux endroits détériorés ou fissurés afin d'éviter les infiltrations d'eau, puis le gel (création de nids de poules).

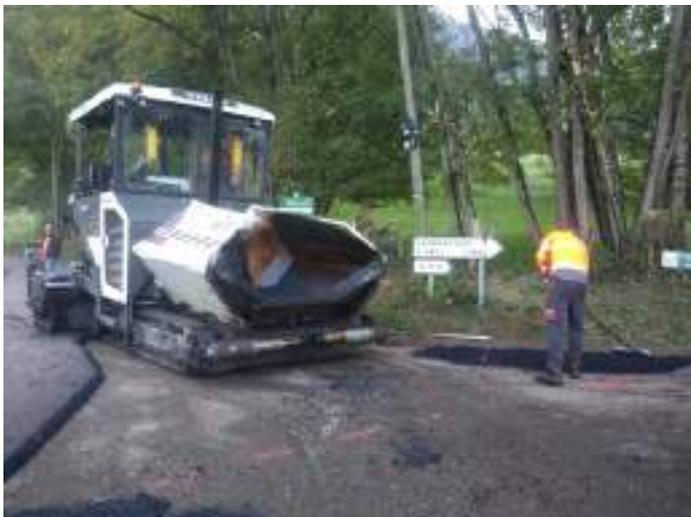


Pendant la période des travaux d'eau potable et d'assainissement, une partie du chemin du Farou a été repris en enrobé.



La route menant au Vernatel et Saint Paul a été reprise en enrobé sur une longueur de 750 mètres linéaires. Une première partie de cette route avait déjà été reprise (depuis le croisement avec la route du col du chat) dans les années 2010.

Le nouveau revêtement a été posé à l'automne.



Au cours de cette année 2023, la phase 2 de la remise en état de la toiture de l'église a été lancée. En effet, après la remise en état du clocher, le toit de l'église donne des signes de faiblesse. Le devis descriptif des travaux ainsi que la maîtrise d'œuvre ont été validés pour un appel d'offre et une réalisation des travaux au premier semestre 2024.

L'étude de l'aménagement et de la sécurisation de la place du Sénateur Mollard ainsi que la traversée du village depuis le rond-point des 4 chemins suit son cours. Le projet a pris forme et une première estimation chiffrée a été effectuée afin de réaliser le financement et les diverses demandes de subventions.

Après de nombreux échanges avec le Département, ce projet prévoit également l'intégration des schémas directeurs des vélos routes : « domicile - travail » et « via des 5 lacs », porté par celui-ci depuis le pont de la Balme jusqu' à Technolac, via le centre de Yenne.

Nous tiendrons la population informée de son avancement.

Merci aux membres de la commission Travaux : Paul Clavier, Lionel Compassi, Virginie Girod, Joël Million Rousseau, Frédéric Verron et Frédéric Wagon pour leur investissement.

Je tiens à remercier également Frédéric Palisser, notre employé communal, qui réalise de nombreux travaux tout au long de l'année.



LAURENT PERRAUD
Adjoint aux travaux

COMMISSION BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles, Jocelyne, Yves, Annie et Cathy, vous accueillent à tour de rôle les lundis après-midi et mercredis matin.

L'année 2023 a été une année de **rénovation** : nous avons essayé de lui donner un petit coup de "peps"...



avant...



Pendant les "travaux"



...et après un éclaircissement !



le coin des enfants

Les ateliers créatifs pour les enfants

(un mercredi après-midi par mois)

Merci à Marie pour son implication



Novembre 2023



Décembre 2023

Septembre 2023



Octobre 2023



PROCHAINS ATELIERS 2024

24 janvier - 14 février - 13 mars
10 avril - 15 mai - 12 juin
18 septembre - 16 octobre
20 novembre - 18 décembre



Savoie Mont-Blanc vous propose, depuis quelques temps déjà, un accès gratuit illimité à e-medi@s, via le site de Savoie-biblio :

<https://savoie-biblio.fr/>
accueil première page

“clic” sur e-medi@s

nouvelle page :
“clic” sur s’inscrire



Il suffit de remplir le formulaire...

Bien sûr, nous pouvons vous aider à vous inscrire en ligne...



*à la bibliothèque de Saint Jean de Chevelu,
inscription et prêt gratuits !
il suffit de pousser la porte.*

Pour info, les prochaines vacances scolaires
et fermeture de la bibliothèque :

Ouverte les lundis de 16h à 19h
les mercredis de 9h30 à 11h30

du 17 février au 3 mars 2024 - biblio fermée du 22 février au 3 mars

du 13 au 28 avril 2024 - biblio fermée du 20 au 28 avril

du 6 juillet au 1er septembre 2024 - biblio fermée du 11 juillet au 15 septembre

du 19 octobre au 3 novembre 2024 - biblio fermée du 24 octobre au 3 novembre

du 21 décembre au 5 janvier 2025 - biblio fermée du 24 décembre au 5 janvier

L'ÉCOLE DES 2 LACS



Faute d'un enneigement suffisant sur les 5 sorties prévues en mars, seule une sortie a pu se faire, mais quelle sortie ! On ne se décourage pas et on croise les doigts pour avoir beaucoup de neige et du soleil l'année prochaine ! S'il vous plait, croisez les doigts avec nous... merci !

Carnaval le 21 février 2023



Patinoire



VIE AUTOUR DE L'ÉCOLE

Courseton

Le mardi 04 avril, c'est sous un très beau soleil que les enfants ont participé au courseton ! Une fois encore Madame et Monsieur Ravanel ont eu la gentillesse de mettre leur camping à disposition pour le plus grand plaisir de tous !



Cycle natation



Toute l'école a pu suivre le cycle natation.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) & Gestes de 1er Secours

Défi des écoliers



Le jeudi 4 mai, un défi a été lancé aux enfants et à leurs parents de venir à l'école à pied, en vélo ou en trottinette ! Beaucoup ont répondu favorablement !



Le 05 mai, trois pompiers volontaires de Yenne ont animé des ateliers de mise en pratique pour la prévention des risques domestiques et apprendre à porter secours (Appeler les services compétents - évaluer le risque - sécuriser la victime en attendant les secours).



VIE AUTOUR DE L'ÉCOLE

Alertes incendie et confinement



Comme chaque année, le 24 avril et le 21 septembre ont eu lieu les exercices d'alerte incendie et d'alerte confinement. Le personnel et les enfants ont bien intégré la conduite à tenir selon le type d'alerte.

Permis piéton



Au mois de juin, suite à une formation, les enfants se sont vus remettre le permis piéton par Mme le Maire et les gendarmes.

Le harcèlement à l'école



Les gendarmes sont intervenus dans l'école afin de sensibiliser les enfants sur le harcèlement.

Pique-nique de fin d'année



Un pique-nique bien mérité et des jeux collectifs pour tous après une bonne année !



Repas et spectacle de Noël 2023



LES AMIS DE L'ECOLE



L'association souhaite être un lien entre l'équipe enseignante, les familles, les intervenants et les partenaires locaux.

Le but de l'association est de favoriser l'épanouissement des enfants au sein de l'école et lors des sorties scolaires, et des enseignantes dans leur fonction en leur permettant de diversifier les apprentissages.

Nous voulons soutenir activement les projets et actions de l'équipe enseignante en réunissant des fonds. L'aide essentielle de parents bénévoles, lors d'actions ou événements conviviaux organisés pour les enfants et les adultes, est la bienvenue. Elle peut être financière, mais donner aussi un peu de son temps libre pour l'organisation ce qui est précieux pour l'association.

Les projets pédagogiques sont financés en fonction du budget annuel de l'association, en veillant à équilibrer, le mieux possible, les participations entre les classes.

L'équipe enseignante établie en début d'année scolaire un tableau des projets envisagés pour l'année avec une liste de priorités. Si, au cours de l'année, les finances de l'association le permettent, de nouveaux projets peuvent être validés. Nous souhaitons maintenir ce fonctionnement.

Le budget de l'association est bien évidemment dépendant de la réussite des actions et manifestations proposées l'année précédente, et parfois au cours de l'année.

Sans l'investissement de l'association, et l'aide des parents bénévoles, ces sorties scolaires seraient à la charge des familles ou n'auraient pas lieu. En effet, les budgets de l'école et de la Mairie ne sont pas illimités.

Les membres se mobilisent toute l'année. Cette année nous avons pu organiser et participer à 6 actions dont nous vous présentons les résultats.

Les actions de l'année 2022-2023 :

- Petit déjeuner de rentrée :

Afin d'accueillir parents et enfants dans une bonne ambiance le jour de la rentrée des classes, nous offrons un petit déjeuner dans la cour de l'école. Ce moment est apprécié de tous et nous souhaitons continuer à le proposer chaque année.

Dépense : 70,53 €

- Chocolats de Noël (Décembre 2022) :

Action relativement simple et rapide à mettre en place (organisation rodée), rapportant des fonds, plaisir des familles d'offrir des chocolats pour les fêtes (importance de la qualité). Cette année nous avons renouvelé les 2 chocolatiers de l'année précédente, la chocolaterie CARPIN de Chazey-Bons et les chocolats Jeff de Bruges, cela a permis aux familles d'avoir le choix avec un artisan chocolatier local. Les bons de commandes ont été répartis avec un peu plus pour CARPIN entre les deux chocolatiers et le bénéfice a été équivalent en hausse.

Merci !!

Bénéfice : 1470,16 €

- Tombola de Pâques :

Chocolats fabriqués par le Craquelin à Yenne qui a offert une grosse création joliment décorée à faire gagner en gros lot. Pour chaque grille entière vendue 1 paquet de chocolat par enfant. Cette année la tombola contenait encore de nombreux lots à gagner avec de beaux cadeaux. Merci à toutes les entreprises et particuliers de nous avoir aidés à la réussite de cette action.

Bénéfice : 1646,40 €

- Courseton :

Nous avons apporté notre contribution au courseton de l'école organisé par les enseignantes et se déroulant au camping des lacs qui nous accueille de la meilleure des manières. Nous proposons de préparer le goûter pour tous les enfants après avoir couru. Moment très sympa pour les grands et les petits.

Dépense : 33,61 €



- Brioches Mai 2023 :

Les brioches étaient encore au RDV et très attendues !!! Pour notre bonheur et celui de nombreuses personnes nous avons décidé de fabriquer 600 brioches et elles ont toutes été vendues.



Avec le surplus de pâte nous avons pu fabriquer quelques brioches nature qui ont été appréciées. Merci pour votre présence pour cet évènement important du village. Les bénéfices ont été en hausse et permettront à l'école de faire plus d'activités.

Bénéfices : 4303,07 €

- Fête du village inter association et Mairie :

La commune souhaitait réunir le village dans une journée festive et les associations ont eu le plaisir à prendre part à ce beau projet qui a été une réussite. Les amis de l'école sont ravis d'avoir pu participer à cet évènement et renouvellent leur participation pour l'édition 2024 en vous attendant nombreux. Merci aux associations et à la Mairie de nous avoir permis de partager ce beau moment tous ensemble.

Bénéfice : 540 €

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse, qui nous ont permis de mettre en place toutes ces actions dans l'intérêt des élèves de St Jean de Chevelu, sans solliciter sans cesse les familles financièrement.

Nous sommes également très reconnaissants envers nos partenaires locaux (Mairie, commerçants, associations...), qui nous facilitent l'organisation et le déroulement des actions.

Merci aux enseignantes de proposer tous ces projets pédagogiques à nos enfants car toutes les écoles ne le font pas. Il ne faut pas oublier que c'est une organisation importante à prévoir et qu'elles prennent sur leur temps personnel quand elles partent plusieurs jours avec les élèves.

**Le bureau des amis de l'école
vous souhaite une excellente
année 2024 !**



Le Club des Aînés Ruraux est ouvert à toutes les personnes à partir de 50 ans. Il se compose d'une cinquantaine de personnes, qui sont pour la plupart de St Jean de Chevelu, mais aussi d'Aix les Bains, de Yenne, de Belley...

Faire partie du Club est un moyen d'éviter l'isolement et de s'intégrer à la vie locale. Nombreux adhérents apportent leur aide à d'autres associations.

C'est aussi, selon la disponibilité de chacun, de se retrouver chaque mardi après-midi (et chaque vendredi après-midi de novembre à février) pour se distraire, dialoguer, échanger en toute amitié. Les activités sont diverses et non limitatives : cartes, marche, scrabble, boules...

La Fédération Départementale propose tout au long de l'année :

- des sorties forme : raquettes, ski de fond, randonnées...
- Séjours dans des clubs de vacances, croisières...

Nous nous sommes retrouvés également pour participer aux activités suivantes :

Concours de coinche le 12 mars



Avec une équipe du club qui est arrivée seconde : Naf et Bernard

Pour la **Sainte Agathe**, les femmes se sont retrouvées à La Fabrique Yenne le 10 février



Repas voiture au Col Vert Murs et Gelignieux le 14 avril



Challenge de pétanque Aînés - Mairie le 10 juin



Challenge de Roland le 6 juillet



Les anniversaires ont été fêtés le 10 août avec Chantal, Robert, Michelle, Mimile, Josette et Bernadette (Nono absent)



Le concours de belote du 19 novembre
20 équipes ont participé, avec beaucoup de personnes extérieures au club.



Notre **repas de fin d'année** le 8 décembre

Le Club est attentif aux adhérents qui éprouvent des difficultés et qui ne peuvent participer aux activités proposées. Nous nous félicitons de l'engagement de ses membres dans l'animation de la vie communale et dans d'autres associations.

Nous renouvelons nos remerciements à la Municipalité qui nous prête gracieusement la maison des associations pour nos rencontres.

Nous serions heureux de vous accueillir en 2024.
Par votre présence et vos idées,
vous permettrez au Club d'évoluer avec de nouvelles activités,
alors n'hésitez pas à pousser la porte.



LE CHAT DANSANT



Après une petite prestation de danses en ligne lors de la fête du village en juin dernier et le break estival, nos adhérents ont repris le chemin de la salle de danse le 11 septembre.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir six nouveaux couples débutants.

Nous vous rappelons que notre association propose trois niveaux de difficultés aux couples désireux d'apprendre ou de se perfectionner en danses de salon. Et ceci chaque lundi de 19 heures 15 à 22 heures.

Notre professeure Pascale BOURGEOISAT est diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse de France.

N'hésitez pas à nous joindre au 06 71 63 50 75



L'ANCOLIE



L'association poursuit son chemin "floral" toujours animée par la même envie de se retrouver pour "désherber, planter, tailler, nettoyer, embellir..." avec pour seul objectif :

"rendre la commune plus attrayante."



Le **marché aux plantes** s'est déroulé au Camping des lacs grâce à Gérald et Solène qui nous accueillent toujours chaleureusement.

Les plants cultivés localement et artisanalement sont de grande qualité.

Nombreux Chevelans, nous réservent leurs achats avec, cette année, une priorité aux légumes et aux plantes aromatiques.



A l'occasion du passage du tour de France, nous avons redonné une nouvelle jeunesse au vélo : Nous l'avons peint en jaune, accompagné d'un cycliste dans son maillot à pois !!!





Le **marché de Noël** a encore été un succès cette année. Les visiteurs se sont manifestés tout au long de la journée.



Les exposants ont été très satisfaits de leurs ventes et de l'organisation de ce marché qui se déroule toujours dans une ambiance très conviviale.

Le bénéfice de ces diverses manifestations ainsi que la subvention offerte par la Mairie, permettent de réinvestir dans le choix de plantes de qualité et suffisamment imposantes pour de grands massifs qui contribuent à l'embellissement de notre village.



Le travail sur le terrain est constant du mois de mai au mois d'octobre. L'équipe actuelle, dont l'effectif se réduit au fil du temps, aurait bien besoin de renfort.



Aussi, comme chaque année, nous faisons appel aux bonnes volontés pour rejoindre l'association. Merci



Patrimoine & Art sacré



2023, une année en demi-teinte quant à la fréquentation de l'église marquée par une baisse des groupes mais davantage d'individuels sur les ouvertures estivales qui connaissent un regain de ferveur notamment sur le mois d'août.

Au cours de ces 10 dernières années, de nombreux groupes de tous horizons ont été accueillis au-delà même de nos limites territoriales : val de Chambéry, d'Aix Les Bains, Annecy, le Bugey...

S'agissant d'une exposition permanente, œuvre picturale exceptionnelle d'art sacré dédiée à notre église, nombre d'amoureux et férus d'art viennent et reviennent découvrir, approfondir la symbolique de cette œuvre et nous font la surprise de leur création vidéo, photos...

<https://www.connaissanceducanton.org/nos-activites>

Nous ne pouvons qu'encourager la venue d'un public moins averti ; les guides d'Arts En Chœur permettent à tout visiteur d'appréhender cette œuvre en donnant les clés de compréhension. Les habitants de notre commune sont donc les bienvenus pour découvrir ce patrimoine local, propriété de la commune.

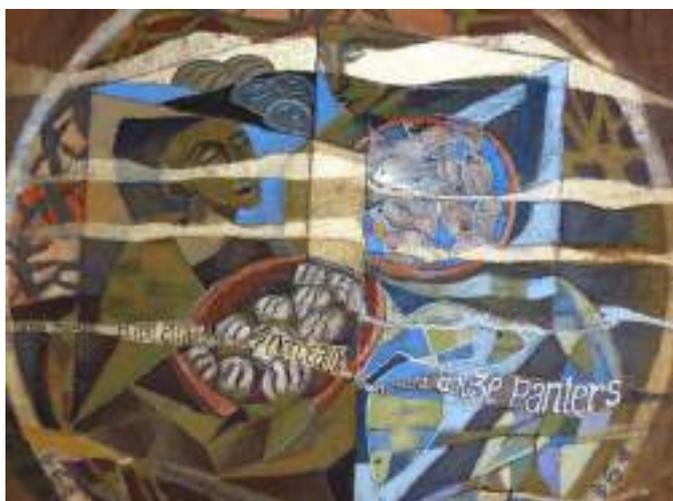
Les retours encourageants des visiteurs nous obligent dans cette mission, faisant de notre église un espace culturel reconnu et de notoriété grandissante.

En lien avec l'office de tourisme, la commune et la paroisse nous avons :



- le 2 juin, initié la conférence de Bernard Kaminski sur Saint Jean de Chevelu, en liaison avec l'association Le FAROU ;
- le 24 juin, participé à la fête de la Saint Jean avec l'ensemble des associations ;
- durant l'été, participé à l'animation du canton en juillet et août « Un été entre Rhône et Dent du Chat » avec une balade commentée entre lacs et montagnes jusqu'au village de Monthoux ainsi qu'une découverte des peintures de l'église ;

- renouvelé nos journées portes ouvertes durant la période estivale du 15 juillet au 12 août, période de fréquentation touristique plus intense ;
- participé aux journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre, en lien avec la Maison forte de CHAMPROVENT;
- renouvelé notre partenariat avec « Les Voix d'Hautecombe » dans le cadre des avants scènes du festival d'art vocal.



2024 verra la poursuite de ces activités.

Notre assemblée générale se tiendra au cours du 1er trimestre 2024, la date sera communiquée par le flash info. Vous êtes tous cordialement invités pour agir à nos côtés à la protection de notre patrimoine.

La mission d'Art en Chœur est de :

- préserver l'intégrité et la pérennité de l'œuvre,
- agir pour la médiation de cette œuvre,
- promouvoir et communiquer sur cette œuvre,
- soutenir et accompagner tout projet d'amélioration et de rénovation de l'église.

Entre amis, en famille... nous répondons à toute demande de visite privée ou de groupe

Sur notre site artsenchoeur.fr en laissant votre message

Office de tourisme de YENNE Tél. 04 79 36 71 54

Marie Claude MICHAUD Tél. 04 79 36 80 25

Jean Marie CARRON Tél. 04 79 36 80 49

Suivre nos événements

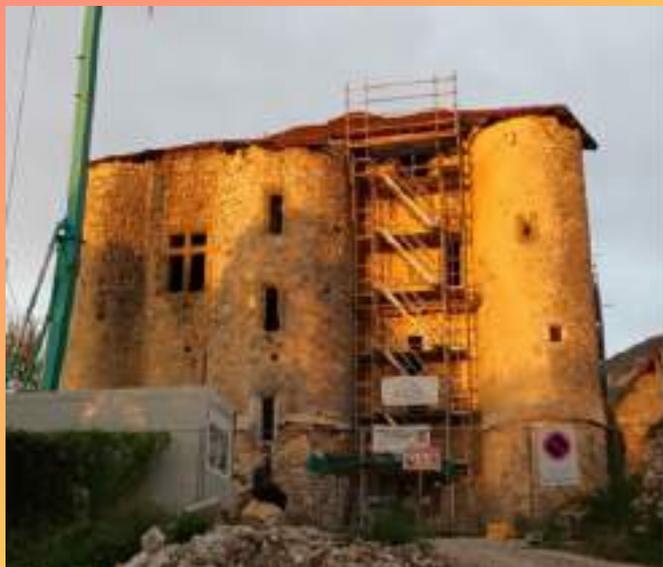


Arts en Chœur

LA DEFENSE DU CHAT



Défense du patrimoine, actions de sensibilisation du public au patrimoine local et organisation de manifestations culturelles.



Randonnée pédestre des deux châteaux

Organisée conjointement avec l'association Le Farou, cette balade, devenue un classique estival, ne désemplit pas ! Départ à pied du site naturel des lacs de Chevelu, d'un groupe d'une quarantaine de curieux, à la découverte des sentiers de randonnée et du patrimoine de la commune. Visites guidées du chantier de sauvegarde du Château de la Grande Forêt et pique-nique à la Maison-Forte de Champrovent.



Concert de musique de chambre

Dans le salon de la Maison-Forte de Champrovent les musiciens ont découvert une très belle acoustique pour cette reconstitution avec des instruments anciens. La diffusion de la musique en Savoie s'est faite historiquement dans les salons des Maisons-Fortes. Étant donné la capacité limitée, seule une quarantaine de personnes pourront y participer chaque année.

Fête communale de la Saint-Jean

Grand succès populaire auquel l'association souhaite s'engager de nouveau l'année prochaine.



Organisation des Journées Européennes du patrimoine 2023

Chaque année voit les passionnés du patrimoine venir toujours plus nombreux ! Pour ces 12^{ème} Journées Européennes du Patrimoine, nous avons partagé notre aventure de la restauration avec près de 250 personnes, petits et grands.

Sur le site du Château de la Grande Forêt, chantier de sauvegarde élu Mission Bern, un public très intéressé a échangé sur les travaux de reconstruction du mur Est, de consolidation de l'édifice et sur la pose de la toiture provisoire.

Comme l'année dernière, l'ouverture conjointe avec l'association « Arts en Chœur » qui met en valeur l'œuvre contemporaine de l'église, a permis la découverte des trois sites à travers un petit circuit du patrimoine communal de Saint Jean de Chevelu.

Sur le site de la Maison Forte de Champrovent, le Conteur professionnel Alain Roubaud, s'est encore mêlé innocemment aux groupes de visiteurs. Chaque année, il nous fait le coup !



En projets :

Les idées de projets d'animation 2024, que l'association aimerait mettre en œuvre :

- randonnées Patrimoine organisées avec l'association le Farou
- visites guidées du château de la Grande Forêt (groupes/associations)
- invitation d'artistes dont notamment des concerts de musique de chambre
- conférences avec rétrospective sur les travaux du château de la Forêt
- cinéma en plein air en projection sur la façade du château de la Grande Forêt accompagné par un pianiste
- Organisation des Journées Européennes du Patrimoine 2024

L'association ayant la responsabilité de la dynamisation du site de la Grande Forêt, de nombreux projets d'animations sont à l'étude et semblent déjà faire l'unanimité dans l'avenir.

Adhésion : Gratuite et sans engagement

Mail : ladedenseduchat@gmail.com.

Site web : ladedenseduchat.fr

Facebook : m.facebook.com/ladedenseduchat

LE FAROU



Vendredi 13 Janvier 2023, a eu lieu l'Assemblée Générale du Farou

Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous pour la présentation des activités de 2023. Un Apéritif a été servi aux bénévoles.

C'est un moment d'échange convivial qui permet de remercier la municipalité et toutes les personnes impliquées dans l'organisation des 2 trails (Printemps & Automne)

Le Samedi 29 avril 2023 a eu lieu le TRAIL LA CHATVOYARDE.

Encore une belle édition organisée sur le site du camping, où 400 coureurs se sont répartis sur les 2 parcours de 10 & 20 Km. Nous remercions chaleureusement Gérald & Solène qui nous ont permis d'organiser cette journée sur ce magnifique site.

**Notez la date de la prochaine édition :
Samedi 27 avril 2024**



Le vendredi 2 Juin 2023, une Conférence organisée en collaboration avec Arts en Chœur sur le thème :

Les grands gosiers de Saint-Jean de Chevelu Bernard Kaminski nous a fait revisiter le Chevelu d'antan : des dernières glaciations aux temps médiévaux, en passant par l'époque romaine.

Il nous a conté le passé de nos lacs, de nos lieux-dits, de nos chemins et de nos châteaux.

Nous avons découvert pourquoi notre commune est l'une des plus riches (sinon la plus riche !) de France en maisons fortes et châteaux...



Le samedi 8 Juillet 2023, une Balade était organisée conjointement avec La Défense du Chat.

40 personnes ont effectué la randonnée entre les châteaux de Saint Jean de Chevelu, par la voie romaine en direction du belvédère des maisons fortes.



Une pause repas à Champrovent avec visite commentée puis retour par le château de la Grande Forest avec une 2ème visite commentée.



Le jeudi 27 Octobre 2023, reconnaissance en groupe, du trail nocturne.

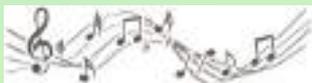


Le vendredi 28 Octobre 2023, a eu lieu un Concert de piano à 4 mains avec Rémi CLAVIER et Florence LETHURGEZ.



Pendant 2 heures, nous avons voyagé à travers les œuvres de BACH, MOZART, SCHUBERT...

Le public a été ravi, et la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Le samedi 4 Novembre 2023 a eu lieu :
La Chatvoyarde Nocturne.



Cette année, la pluie s'est invitée tout au long de la soirée, ce qui n'a pas démotivé nos 170 concurrents !!



Un gros merci aux bénévoles qui ont résisté aux intempéries !!
Ambiance chaleureuse.

**Le rendez-vous est pris pour :
le samedi 2 Novembre 2024.**

MODIFICATION DU SENTIER

“LACS ET MARAIS DE CHEVELU”

Balisé depuis plus de 20 ans, le tracé de l'itinéraire des lacs et marais de Chevelu vient d'être modifié.

Le sentier joignant directement les marais à la route de Bergin vers Mattet est désormais fermé.



A la demande des propriétaires, suite à des problèmes d'incivilités croissants et des contraintes d'entretien/sécurité, il a été décidé de modifier le tracé de l'itinéraire balisé par le chemin du Coucou (cf plan).

Une signalétique a été mise en place mi-octobre pour marquer cette fermeture et indiquer le nouveau cheminement valorisant le point de vue dominant les lacs de Chevelu (projet d'aménagement en cours par le Conservatoire d'espace naturel de la Savoie).



Cette adaptation permet également d'éviter des zones naturelles à enjeux (Natura 2000).
Merci à tous de respecter cette fermeture et de rester sur les chemins signalés.



EVENEMENTS EN 2023

VŒUX DU MAIRE

Moment convivial, en présence de Marina FERRARI, députée, ainsi que François MOIROUD, conseiller départemental.



CÉRÉMONIES



08 mai



11 novembre

NETTOYAGE CITOYEN



CHANTIER JEUNES



REPAS DES AÎNÉS



47 personnes ont participé à ce repas convivial, servi par les élus et personnels de la Mairie.



FÊTE DU VILLAGE

Le samedi 24 Juin 2023, la fête du village était organisée en collaboration avec :

La Municipalité, Le Farou, Les Amis de l'École, Le Chat Dansant, L'Ancolie, Arts en Chœur, la Défense du chat et les commerçants & artisans de la commune.

Très belle journée ensoleillée pour cette nouvelle édition !!

Au vu du succès de cette fête, nous vous donnons rendez-vous le :

samedi 29 juin 2024



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

le 20 juillet 2023





RESA

Une présence Des moments partagés Un bout de chemin fait ensemble

C'est le goût de l'autre qui anime les bénévoles du Réseau Echange Solidarité en Avant-Pays Savoyard « RESA » qui se rendent au domicile des personnes âgées qui se sentent seules.

Ecouter, partager un moment autour d'un jeu, d'une lecture, faire quelques pas, quelquefois apporter une présence bienveillante.

Mais aussi un moment de répit pour ceux qui sont aux côtés d'un proche qu'ils ne peuvent laisser seul.

A l'automne 2023, l'Association RESA a organisé 3 jours de formation initiale pour les nouveaux bénévoles qui rejoignent le réseau.

L'Association a également participé activement à la préparation et la réalisation du 3ème Forum « Avancer avec l'âge : Grandir et Vieillir Ensemble » qui a eu lieu le 3 Octobre à SAINT GENIX SUR GUIERS.

Une trentaine de partenaires étaient présents sur des stands d'information concernant la vieillesse, ainsi que 23 élèves du Lycée Val d'Ainan de Pont de Beauvoisin se destinant aux métiers d'aide à domicile.

RESA en chiffres en 2023

- 36 personnes visitées en 2023
- 43 Bénévoles formés
- 72 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter, à visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre !



Contact : Association RESA
Maison de la Vie locale – Place de la Résistance
73520 LA BRIDOIRE
Mail : asso.resa@gmail.com
☎ : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12
Site : www.asso-resa73.com

INFORMATIONS DIVERSES

Mais à quoi sert le SMAPS ?



- **Eco-défis des artisans et commerçants**

Artisan, Commerçant, je rejoins les Eco-Défis !

Avec les Eco-Défis, bénéficiez de conseils gratuits et personnalisés pour améliorer vos pratiques, participer à la transition, et valoriser votre démarche auprès de vos clients !



Contact : Nicolas CHATON, 04 79 69 94 00, nicolas.chaton@cma-auvergnerhonealpes.fr

Par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, avec le soutien de l'ADEME.

- **Prime Chaleur Renouvelable**

jusqu'à 60% d'aide pour les entreprises !

Vous souhaitez installer ou remplacer une installation de production de chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire...) ? Et vous souhaitez faire du renouvelable : géothermie, bois ou solaire thermique ?

Il vous suffit de disposer d'un SIRET pour pouvoir prétendre à un financement allant de 25 à 60% du coût des travaux !

Agriculteur, industriel, artisan, commerçant, syndic de copro, faites-nous part de vos projets !

Contact : Maxime PIROT, 07 88 68 02 83 ; m.piroto@grand-lac.fr

Par l'ADEME, dans le cadre d'un partenariat Grand Lac-Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard.



- **Covoiturez en Savoie !**

Covoiturage : on vous offre le trajet !

Prix de l'essence élevé, bouchons au quotidien... Ca suffit !



Trouvez un conducteur ou un passager sur BlablacarDaily, et profitez d'une offre exceptionnelle en Savoie pour vos trajets du quotidien de plus de 5 km :

- Passagers, le trajet est offert !
- Conducteurs, vous êtes indemnisés !

Contact : 04 76 37 21 54 ; claire.belet@avant-pays-savoyard.com

Par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, en partenariat avec BlablacarDaily, avec le soutien du Département de la Savoie et du Fonds Vert de l'Etat.



- **Améliorons ensemble votre logement ! (OPAH)**

Vous souhaitez adapter ou rendre accessible votre logement ? Remplacer votre chaudière fioul ? Revoir votre ventilation ? Vous vous interrogez sur les aides disponibles ?

On vous accompagne !

Conseil téléphonique, entretien en permanence, accompagnement approfondi avec visite sur site ... Appelez-nous pour en savoir plus!



Et si vous souhaitez échanger avec d'autres porteurs de projet, rejoignez le groupe Facebook « Rénovation énergétique en Savoie » !

Contact : smaps@solihha.fr

Par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard et le Département de la Savoie, en partenariat avec l'ASDER et SOLIHA, et avec le soutien des intercommunalités du Lac d'Aiguebelette, de Val Guiers, de Yenne, de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'Etat de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des certificats d'économies d'énergie.

- **Réflex' Vélo : mise à disposition de VAE**



Prêt de Vélo à Assistance Electrique

Vous aimeriez vous déplacer à vélo, mais vous n'en avez pas ? Les pentes sont trop fortes pour l'envisager ? Les Vélos à Assistance électrique sont trop chers ?

On vous prête des Vélos à Assistance Électrique !

3 campagnes de 4 mois sont organisées, de mai 2023 à octobre 2024 ! Mise à disposition d'un VAE et d'un kit mobilité (siège enfant, porte-bagage...), accompagnement par un animateur, révision mécanique...Candidatez pour participer à l'expérience !

Contact : 07 49 67 48 83 ; reflexvelo@avant-pays-savoyard.com

Par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, avec le soutien de l'ADEME, du fonds européen FEADER et du Département de la Savoie.

- **Rézo Lire : nouvelle offre de livres adaptés**

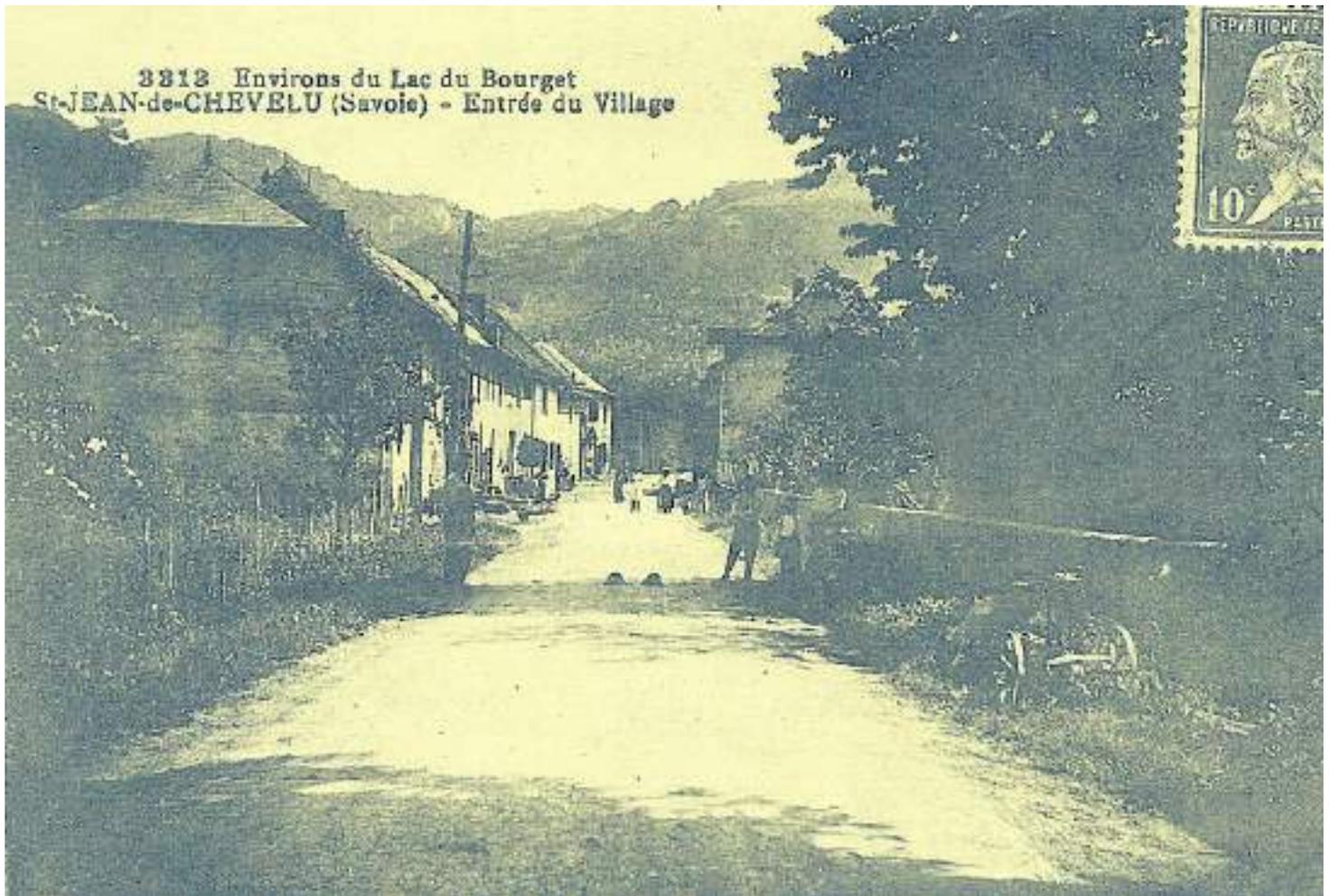


Les bibliothèques REZO LIRE augmentent leur offre de livres adaptés !

Les livres adaptés c'est quoi ? Il s'agit d'ouvrages permettant à toutes et tous d'avoir accès au livre et à la lecture. Cela comprend, par exemple, les livres gros caractères, les livres pour les enfants dyslexiques, les livres audios, les livres en braille et/ou sensoriel, ...

Contact : 04 76 37 21 54 ; info@avant-pays-savoyard.com

<https://rezolire.bibenligne.fr/>



Directeur de la publication : commission communication - Comité de rédaction : le Maire, les adjoints, la commission communication, les associations, la directrice de l'école - Conception, réalisation : Cathy Marthoud, Laurence Hotte, Eliane Duthel - Photos et illustrations : l'équipe municipale, les associations - Imprimé par nos soins.